



Communiqué de presse – 12 décembre 2018

---

Après la mise en examen le 25 avril 2018 de deux de ses dirigeants et donc de manière purement mécanique, la holding Bolloré SA a été mise en examen ce jour pour les mêmes motifs et sans aucun élément nouveau.

La holding Bolloré SA, qui n'est en rien concernée par les faits objets de l'investigation, a décidé d'exercer un recours afin d'être mise hors de cause.